

BULLETIN MUNICIPAL
XONRUPT-LONGEMER



DÉPARTEMENT DES VOSGES
CANTON DE GERARDMER
REPUBLIQUE FRANÇAISE

Mairie de Xonrupt - Longemer

Tél 03 29 63 07 24 - Fax 03 29 63 65 50

Mail : accueil.mairie@xonrupt.fr

INFOS PRATIQUES

• Horaires d'ouverture de la mairie au public

Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h à 12h
et de 15h00 à 17h 30. Samedi de 9h à 12h
Tél. : 03 29 63 07 24 – Fax : 03 29 63 65 50
Mail : accueil.mairie@xonrupt.fr

• La Poste :

du lundi au vendredi de 14h à 16h30
Tél. : 03.29.63.11.03

• Pharmacie des Lacs :

du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 19h – Samedi de 9h à 12h
NOUVEAU : Fermé le mercredi après-midi
Tél. : 09.83.00.09.11

• Médecin : Docteur JAEGLE - Tél. 03.29.63.06.33

Médigarde : de 20h à 8h week-end et jours fériés.
Tél. 0820.33.20.20

• Infirmière : Emilie et Maxime DUMAY

Tél : 06.74.37.83.32 (uniquement sur RDV)
6 bis, rue du Hohneck

• Urgences : Hôpital de Gérardmer de 9h à 19h

Tous les jours - Tél. 03.29.60.29.35

• Service eau-assainissement

En cas d'urgence : 06 80 00 79 39 – 24h/24

• Recyclerie intercommunale

17, chemin des Granges Bas à Gérardmer

Ouverture du magasin :

Mercredi, jeudi et vendredi de 10h à 12h et de 14h à 18h
Samedi de 10h à 12h et de 14h à 17h
Renseignements au 03.29.42.03.74.

• Déchetterie Intercommunale

de la HEUNOTTE à Gérardmer

GÉRARDMER							
Déchetterie de la Heunotte							
114, faubourg de Bruyères							
03 29 41 75 54							
	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	
☀ ÉTÉ 01/04 au 31/10	8:30 12:00	8:30 12:00	—	8:30 12:00	8:30 12:00	8:30 12:00	
	14:00 18:00	14:00 18:00	14:00 18:00	14:00 18:00	14:00 18:00	14:00 18:30	
❄ HIVER 01/11 au 31/03	8:30 12:00	8:30 12:00	—	8:30 12:00	8:30 12:00	8:30 12:00	
	14:00 17:00	14:00 17:00	14:00 17:00	14:00 17:00	14:00 17:00	14:00 17:00	

ÉTAT CIVIL



NAISSANCES 2021

- **Romy**, née le 9 décembre à Nancy, fille de M^{me} Lise HERRY et M. Florian THOMAS
- **Milo**, né le 2 décembre à Remiremont, fils de M^{me} Camille STAHL et M. Nicolas MANGIN
- **Elyo**, né le 20 octobre à Remiremont, fils de M^{me} Elodye BRIYS et M. Maxime BASTOS
- **Milo**, né le 13 septembre à Saint-Dié des Vosges, fils de M^{me} Audrey BORDES et M. Lionel BLETNER



DÉCÈS 2021

- Le 17 décembre à Saint-Dié, M^{me} Monique MARCHAL, épouse de M. Jean-Marie MARCHAL
- Le 28 octobre à Gérardmer, M. Georges VOIRIN, 86 ans, Veuf de M^{me} Paulette MAGRON

* * *



ALPS et RESTAURANT SCOLAIRE
de Xonrupt-Longemer

Que mangera
mon enfant
à la cantine ?

Application disponible à partir de
fin janvier 2023
Guide de chargement sur le site de la Mairie



Guide du citoyen
Suivre l'actualité
de ma commune

A DESTINATION DES CITOYENS



Mairie de Xonrupt-Longemer

“ Comment recevoir toutes les infos de ma commune
en temps réel sur mon smartphone ? ”

Événements, réunions, coupures d'eau ou d'électricité, alertes météo,
consignes sanitaires... Recevez toutes les infos de la commune directement
sur votre téléphone en **SEULEMENT 3 ÉTAPES!**

MOT DU MAIRE



HIVER 2022-23

Chères Xonrupéennes, chers Xonrupéens.

En ce début d'année permettez-moi de vous présenter au nom du conseil municipal et de moi-même tous nos vœux les plus sincères de bonne et heureuse année 2023 ainsi qu'une bonne santé pour nous aider à supporter cette période de conflits compliquée, d'augmentation régulière des coûts et de pénurie que certains entretiennent.

Nous avons vu début octobre la mise en service de notre chaufferie bois et de son réseau de chaleur qui alimente pour l'instant le bâtiment Vianney, la mairie-école, l'école maternelle et la BCD. Cette chaufferie est alimentée par des plaquettes bois fournies par une entreprise proche installée à Vagny. Elle démarre à point nommé avec l'augmentation actuelle du coût de l'énergie et la réduction imposée des énergies fossiles. Reste une grosse dépense à envisager : l'isolation principalement des bâtiments concernés par le réseau de chaleur.

Par ailleurs, les travaux de la mise en sécurité de la route du Saut des Cuves ont été officiellement inaugurés en présence du secrétaire général de la Sous-préfecture, des conseillers départementaux, du commandant de la gendarmerie, des entreprises concernées, des élus et des services techniques avec notamment Denis Viry qui a conduit ces travaux autant en amont pour la préparation, que pendant la mise en forme de cet aménagement. C'est une belle réalisation puisque nous avons pu sécuriser cette voie et créer un espace partagé piétons, vélos et autres circulations douces, qui va maintenant du Saut des Cuves jusqu'à Retourner. La commune a été félicitée pour avoir bien pris en compte la sécurité, la réduction de la vitesse et faciliter les déplacements doux.

Un nouveau gros chantier va débuter en 2023. Il s'agit de la réhabilitation et l'extension du bâtiment HLM près de la poste. Sept appartements sont prévus ainsi que la création d'une cellule à mettre en location soit pour une activité commerciale ou une profession libérale. C'est le cabinet

géromois Dyptick qui a été retenu comme maître d'œuvre après consultation publique.

Nous avons également rencontré les responsables de services, techniciens et élus du conseil départemental pour évoquer la circulation autour du lac. Le sujet avance et nous devrions voir une évolution de cette circulation pour l'été prochain avec la création, dans un premier temps provisoire, d'un espace partagé et sécurisé tout autour du lac. A suivre...

Les compétences eau-assainissement et urbanisme vont être transférées par obligation à la communauté de communes en 2023. Nos agents du service des eaux vont néanmoins continuer à assurer le service sur notre commune par convention et la facturation dépendra de la communauté de communes.

A nous de construire maintenant le budget primitif 2023 avec des coûts qui s'envolent et de gros travaux à prévoir !

Je ne veux pas terminer ce bulletin sans remercier chaleureusement tous nos personnels toujours très présents et disponibles au service du bien commun, ainsi que tous les élus qui s'impliquent pour faire avancer nos projets. Je veux également souhaiter la bienvenue à Stéphane Bertrand qui va prendre officiellement la direction des services techniques puisque Denis Viry est parti en retraite à la fin de l'année 2022. Nous lui souhaitons la bienvenue et nous savons que nous pouvons compter sur son sens du service public et sur son savoir faire.

Je vous souhaite à toutes et à tous un bel hiver enneigé nécessaire à notre nature qui souffre et pour le plaisir de tous les pratiquants d'activités hivernales.

Je vous invite aux vœux du maire le 06 janvier prochain à 18H à la salle polyvalente.

Encore tous mes vœux à tous et bonne année 2023.

Michel Bertrand

Notre commune n'oublie pas ses citoyens décédés au combat pour la gloire de notre patrie et leur a rendu hommage :

- Le samedi 17 septembre, fleurissement des stèles de la Roche du Diable et de la Roche du Page
- Le dimanche 18 septembre, hommage aux maquisards à Noiregoutte et Piquante-Pierre
- Le vendredi 11 novembre, cérémonie aux monuments aux morts commémorant l'armistice mettant fin aux combats de la première guerre mondiale.

A souligner la participation à ces diverses cérémonies des enfants du Conseil Municipal des Jeunes. Le devoir de mémoire doit se transmettre afin que nul n'oublie les sacrifices de tous ces soldats morts pour la France et pour notre liberté.

Fleurissement & Commémoration



Conseil Municipal Jeunes

Le 7 octobre 2022, cinq nouveaux membres du Conseil Municipal des Jeunes ont été élus.

Cette année, neuf enfants ont souhaité être candidats pour cette élection. Certains ont réalisé des affiches à l'école pour présenter leurs idées. Suite à une campagne très intense, le scrutin s'est déroulé dans la salle du Conseil. Les résultats ont pu rapidement être annoncés aux enfants.

Les cinq nouveaux conseillers sont Louane, Naomi, Jules, Gaby et Andy. Ils ont déjà pu communiquer leurs nouvelles idées lors du premier conseil municipal des jeunes. Réunion pendant laquelle Charlène, Louane R., Agathe, Anais et Emily ont annoncé leur départ après plusieurs années de participation. Nous les remercions pour leur investissement.





Inauguration de l'espace partagé

Jeudi 9 décembre Monsieur le Maire a eu le plaisir de procéder à l'inauguration officielle des aménagements du VC12 (route du Saut des Cuves) réalisés en deux phases.

Cette manifestation a eu lieu en présence de Monsieur Florian Noto, Secrétaire Général de la Sous-Préfecture de Saint Dié, de Madame Klipfer et Monsieur Gion, Conseillers Départementaux, du Major Maudru, Commandant de la brigade de gendarmerie de

Gérardmer, des élus, des représentants de l'entreprise Colas qui a réalisé les travaux, des membres des services techniques communaux. Après avoir coupé le ruban les participants se sont retrouvés à l'hôtel Interlaken où Monsieur le Maire a pu remercier les différents intervenants et expliquer notre volonté de pouvoir traverser la commune avec un espace sécurisé pour les piétons, vélos et autres circulations douces et ce, du Saut des Cuves à Retournermer.

Nouvelle borne de recharge

Mardi 6 décembre, en présence de Serge Renaux, président du SDEV (Syndicat Départemental d'Electricité des Vosges), Michel Bertrand, Maire et quelques conseillers municipaux, une borne de recharge électrique a été inaugurée. Implantée, Allée des Ecoliers, cette borne est en service depuis début août. D'un coût d'environ 22 000€, elle est financée par le SDEV et les programmes CLIMAXION de la Région et ADVENIR. L'exploitation/maintenance est partagée à 50% entre la collectivité et le SDEV. Le tarif pour les utilisateurs est de 2 à 3€ l'heure selon le mode de recharge choisi.

Un plus pour notre commune, tant pour les nombreux touristes que pour les habitants qui auront la possibilité de recharger leur voiture 6 fois plus rapidement qu'avec une prise à domicile.



Passerelle de la gorge des roitelets

La passerelle fortement endommagée et rendue impraticable par la chute d'un arbre avait généré la fermeture du sentier de la gorge par un arrêté municipal.

Sollicitée par le Club Vosgien, la commune a décidé d'y remédier au printemps en se fournissant en bois auprès de la Scierie Mathieu.

Le plus gros défi était d'acheminer dans cet endroit escarpé, les deux poteaux de 6 m de long ainsi que les traverses pour le platelage et les gardes corps.

Grâce à l'accord d'un riverain propriétaire du terrain en surplomb de l'endroit à atteindre, le bois a pu être lancé en contrebas au plus près du lieu souhaité.

L'ensemble a été mis en place à la force des bras durant la journée permettant ainsi l'ouverture du sentier pour la plus grande joie des promeneurs et riverains.

Nous signalons que ce sentier reste délicat à parcourir à certains endroits de par la présence de roches qui restent humides tout au long de l'année.

Bonne balade à tous les adeptes de la marche !



Salle carton plume

Depuis le mois de juillet, l'association carton plume a emménagé dans l'ancienne salle des restos du cœur sous la salle Frédéric Ancel. Des WC accessibles PMR ont été installés par les services techniques municipaux et l'escalier qui reliait la salle de distribution des aliments à la salle de convivialité a été neutralisé.

Il ne reste à recouvrir de placo qu'une petite partie des murs et les membres de l'association pourront finir de peindre le local.

Quelques prises de courant et des luminaires aux bons endroits sont encore à installer et les dynamiques membres de l'association pourront s'épanouir davantage dans cette salle lumineuse et fonctionnelle.



Aménagements sur le domaine alpin du Poli

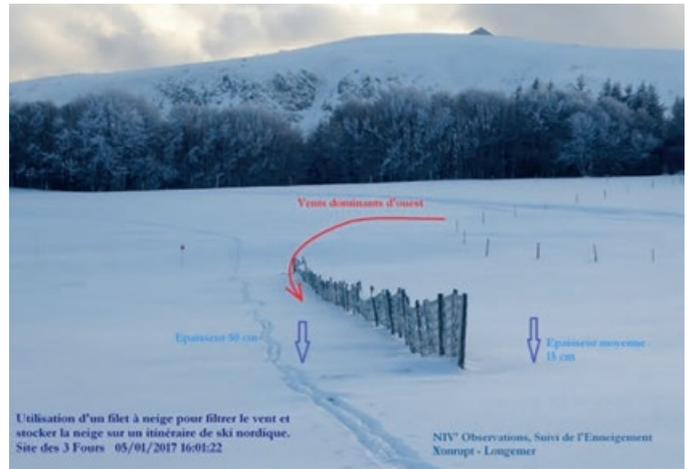
La problématique de la piste du Poli est qu'elle est soumise à de forts coups de vent venant de l'ouest. La neige poudreuse est alors balayée et chassée hors de la piste. Le terrain est alors mis à nu.

Pour y remédier, il existe une solution.

Des barrières à neige, bien disposées à la perpendiculaire des vents dominants ou en oblique, freinent le vent. Il se forme alors des congères précisément sur la piste de ski, là où on en a besoin. La dameuse peut alors la reprendre, l'étaler et la tasser. (image 1)

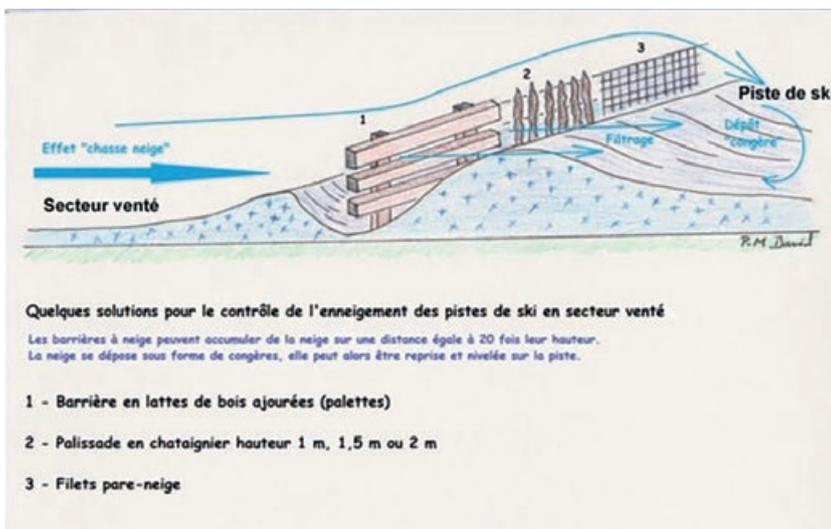
Ce dispositif est couramment utilisé, tant sur les domaines alpins que sur les domaines nordiques. Exemple de filets pare-neige sur la chaume des Trois Fours. (image 2)

Des mesures de l'épaisseur du manteau neigeux sont



effectuées par les pisteurs pour confirmer le bon fonctionnement de ces ouvrages. Ceux-ci étant mobiles ils peuvent être déplacés à la demande. (image 3)

Ces filets pare-neige ne remplacent pas une production de neige de culture et bien évidemment, rien ne remplace la neige naturelle.



Rafraichissement au réservoir d'eau

Le ravalement du bardage de la station de traitement des eaux située sur la route des 17 km était nécessaire. Les travaux de ponçage et de peinture nordique ont été réalisés cet automne par l'entreprise SOPPREM pour un montant TTC de 3263.58€

TRAVAUX



Scolytes au bord du lac

Début novembre 2022, quatre sapins situés sur le terrain de l'ancien camping municipal, route de la Plage, ont été abattus par les services techniques. Ces arbres, ayant plus de cinquante ans, ont été victimes d'une attaque de scolytes. Fragilisés par ces insectes, ils présentaient un danger pour les promeneurs.

Les scolytes (petits insectes xylophages) appartenant à l'ordre des coléoptères sont des insectes parasites, se nourrissant du bois tendre situé juste sous l'écorce. Ils prolifèrent en nombre par temps chaud et sec comme ce fût le cas en 2022.

VIE SCOLAIRE

Coup de pouce pour les devoirs

Depuis la rentrée de septembre, dans le cadre du contrat d'accompagnement à la scolarité avec la MCL de Gérardmer et la municipalité, une dizaine d'élèves de l'école élémentaire de Xonrupt, toutes classes confondues, a adhéré au projet.

Les enfants sont encadrés par Charline de la MCL et des bénévoles, habitants de Xonrupt, chaque lundi et jeudi de 16h30 à 18 h.

Quarante-cinq minutes sont consacrées aux devoirs et les quarante-cinq minutes suivantes au projet artistique, discuté entre tous, petits et grands.

Le thème choisi à l'unanimité pour ce projet est l'élaboration, la fabrication et l'utilisation du cerf-volant.

Pour enrichir cette activité, la MCL propose aux enfants une sortie de trois jours à Berck sur Mer pour



les rencontres Internationales de Cerfs-Volants qui se dérouleront du 15 au 23 avril 2023 !

Petits et grands pourront profiter d'un florilège d'animations et vivre de belles émotions !

Si vous avez beaucoup, ou un peu de temps, n'hésitez pas à rejoindre les personnes bénévoles.

Bourse aux skis des 4 et 5 novembre



La bourse aux skis de Xonrupt, organisée par les enseignants de l'école élémentaire avec l'aide des parents d'élèves, a eu lieu les 4 et 5 novembre, pour la plus grande joie des grands mais surtout des petits très intéressés par tous les articles exposés.

En effet, en plus des dépôts de particuliers, les skis l'Eclair de Gérardmer, Intersport et La scierie de La Bresse ont également fourni du matériel neuf de l'année dernière afin d'étoffer l'offre. La vente s'est déroulée dans une ambiance très conviviale avec une bonne fréquentation et de nombreux achats. Malgré une interruption de plus de deux ans, les amateurs ont été fidèles au rendez-vous. Le bénéfice réalisé par la coopérative scolaire permettra d'organiser et financer les sorties de ski des élèves de l'école. Nous leur souhaitons d'en profiter au maximum sur de la bonne neige.



Remise des dictionnaires

C'est une tradition bien ancrée et également un symbole toujours apprécié que représente **la remise de dictionnaires aux élèves de CM2** quittant le cycle pour entrer dans "la cour des grands".

Le 20 septembre M. Le maire et l'adjoint aux affaires scolaires ont donc remis 9 dictionnaires aux enfants, sous le regard de l'institutrice Valérie Surel.

Vosg'Patch

Le club Vosg'Patch a tenu son assemblée générale à la salle polyvalente le mercredi 16 novembre en présence de l'adjoint délégué aux associations.

La présidente, Brigitte Mathieu a donné lecture de son rapport moral et Anne-Marie Lafouge, trésorière, a détaillé le rapport financier. Ces deux rapports ont été approuvés à l'unanimité. Brigitte Mathieu a été confirmée dans sa fonction de présidente et Luce Joly nouvellement élue secrétaire à la place de Anne-Marie Lafouge.

Le club compte dix-neuf adhérentes.

L'année écoulée a été riche en activités, dans une ambiance très conviviale. La journée organisée au bord du lac est un moment toujours apprécié.



Au théâtre

Dans un décor très local et sous la surveillance de M. Le Maire, la dernière représentation de la pièce « un Sympathique Idiot » jouée par les excellents comédiens de la troupe "Les Amis de la Scène" s'est déroulée dans une ambiance ponctuée d'improvisations joviales et avec une formidable énergie.

Aux côtés des acteurs aguerris aux planches locales, le public a découvert de nouvelles recrues apportant au groupe une richesse supplémentaire.

Encore une belle démonstration de talents bien de chez nous et un rendez-vous donné dans 2 ans !



Ping Pong

Le tournoi «tout Xonrupt joue au ping-pong» aura lieu le samedi 28 janvier 2023 à partir de 13h30 à la salle polyvalente.

Les inscriptions pourront se faire dès le matin à partir de 9h sur place et jusqu'à 13h30. Le matin, des tables seront mises à disposition pour ceux qui veulent s'entraîner (prêts de raquettes).

Tout le monde est assuré de jouer 4 matchs minimum, deux tournois de simples et doubles seront organisés.

Prix de l'inscription 3€ pour les jeunes jusqu'à 16 ans inclus et 5€ au-delà de cet âge.

Chaque participant sera récompensé par un lot.

Buvette et restauration sur place.

Renseignements par téléphone au 06 73 81 84 80.

Zoom sur Perce Neige

Lors de l'assemblée générale du 6 octobre, Edmond Joly a pris la présidence du club Perce-Neige à la suite de Renée Bullier. Rémy Liot est le nouveau secrétaire et Claudine Remy conserve son rôle de trésorière.

L'association Perce-Neige a été créée le 5 avril 1978 par le maire de l'époque, Maurice Fermbach, en collaboration avec l'adjointe Simone Cuny et la secrétaire de mairie Marie-Louise Marchal. Elle comptait alors 50 membres.

À ce jour, l'association compte 35 adhérents qui se

réunissent tous les mardis après-midi de 14 à 18h à la salle Perce-Neige.

Lors des réunions, les membres jouent à la belote, au tarot, au bridge et au scrabble et tout au long de l'année, différentes activités sont proposées.

Pour adhérer à l'association, vous devrez vous acquitter d'une cotisation annuelle de 25€ (contact Mairie ou Edmond Joly au 06 22 30 01 83)

Alors si vous voulez partager de bons moments, n'hésitez pas !



DIVERS

Délestage électrique

Dans le cas où les mesures prises par RTE ou les éco-gestes ne sont pas suffisants, des coupures ciblées, locales, temporaires et maîtrisées pourront être décidées par RTE en vue d'éviter une coupure générale (un « black-out »).

Elles se feront par tranches de 2 heures et sur les créneaux correspondant aux pics journaliers de consommation durant l'hiver soit 7h30-13h et/ou 18h-20h.

Nous vous invitons à :

- vous inscrire sur le site monécowatt à l'adresse suivante : <https://www.monecowatt.fr/inscription-alerte-vigilance-coupeure> pour être informé des coupures à venir ;
- vous rendre sur le site suivant <https://coupures-temporaires.enedis.fr> à compter de 17h pour savoir si la commune, voire votre rue, est concernée par du délestage le lendemain. Une mise à jour des rues concernées sera réalisée à 19h30.

L'application mobile écowatt peut être utilement téléchargée.

Plus d'infos sur notre site internet : <https://www.xonrupt.fr/Actus/Delestage-electrique-00355.html>



Recycler son ordinateur

Que ce soit pour des raisons d'obsolescence, de casse, ou simplement de don, il peut vous arriver de vouloir vous débarrasser de votre ordinateur (qu'il soit portable ou fixe).

Il faut cependant faire attention à certaines choses avant de vous en défaire :

Votre ordinateur contient vos données personnelles, voire professionnelles. (photos et films personnels, documents, identifiants et mots de passe, codes bancaires et cartes bleues, etc). Ces dernières sont stockées sur votre disque dur (HDD ou SSD).

Quelqu'un de mal intentionné pourrait extraire ces données depuis la carcasse de votre ordinateur et les utiliser contre vous.

Vous trouverez dans cet article les bonnes pratiques à faire avant de vous séparer de votre ordinateur.

Il faut d'abord identifier ce que vous voulez en faire : le donner, le vendre ou le jeter ?

Pour le donner ou le vendre :

Identifier l'état du PC : fonctionne-t-il encore ou non ?

Si votre PC est fonctionnel :

- Allumer l'ordinateur et se connecter dessus
- réinitialiser totalement le système en prenant soin de ne pas conserver ses fichiers.

Exemple :

Sur **Windows 10** : Démarrer > Paramètres > Mise à jour et sécurité > Récupération > Réinitialiser ce PC et choisir de supprimer toutes les données.

Sur **MacOS** : Dans le menu Pomme situé dans l'angle de l'écran, choisissez Réglages Système > Dans la barre latérale, cliquez sur Général > À droite, cliquez sur Transférer ou réinitialiser > Cliquez sur Effacer contenu et réglages.

Si votre PC est non fonctionnel :

- Soit il faut sortir physiquement le disque dur (HDD ou SSD) de votre ordinateur, le brancher à une autre machine, le formater (l'effacer complètement), puis le remettre dans l'ordinateur.

- Soit il faut sortir le disque dur de votre ordinateur et le remplacer par un disque vierge. Conserver ainsi votre ancien disque chez vous pour éviter de divulguer les données qui sont dessus (vous pourrez toujours le réutiliser sur un nouvel ordinateur plus tard, ou en disque dur externe). Ou sinon le détruire (un bon coup de marteau dessus. **ATTENTION, le disque sera inutilisable après**).



Pour le jeter :

Avant toute chose, pensez plutôt à faire don de votre appareil s'il fonctionne encore. Que ce soit dans une association ou un organisme de type recyclerie, vous pourriez faire un(e) heureux(se) facilement.

Dans tous les cas : il faut formater (effacer) le ou les disques durs (HDD et/ou SSD) de votre PC.

S'il fonctionne :

- Allumer l'ordinateur et se connecter dessus
- réinitialiser totalement le système en prenant soin de ne pas conserver ses fichiers.

(Voir les exemples plus haut pour le faire)

S'il ne fonctionne pas :

- Il faut sortir physiquement le disque dur (HDD ou SSD) de votre ordinateur. Soit vous conservez le disque dur en question chez vous précieusement (vous pourrez toujours le réutiliser sur un nouvel ordinateur plus tard, ou en disque dur externe). Soit vous détruisez le disque dur (un bon coup de marteau dessus).

NOTE : ce n'est pas parce que votre ordinateur ne fonctionne plus que les données de ce dernier sont effacées.



La Croix Rouge communique

REJOIGNEZ-NOUS !

Vous avez envie de vous engager en faveur de la mobilité pour tous ?

La Croix-Rouge recrute une équipe de bénévoles pour gérer les réservations d'un véhicule mis en partage et pour conduire un véhicule afin d'accompagner les personnes ne pouvant se déplacer seules.

TRANSPORT SOLIDAIRE & AUTOPARTAGE

Vous avez besoin d'un accompagnement pour un rendez-vous ? On peut vous conduire !

Vous avez besoin d'un véhicule pour une courte durée ? On vous fait confiance, on vous en prête un !

Contact :

André JACQUELIN au 06 77 94 66 10
ou Croix-Rouge de l'Antenne Locale
de Gérardmer-Corcieux :
69 boulevard de Saint-Dié 88400 Gérardmer
Toutes les informations sur www.croix-rouge.fr
Par mail : mobilites@croix-rouge.fr



**Croix-Rouge
Mobilités**

Véhicules partagés créateurs de liens

par croix-rouge française



Avec le soutien de :



Lutte contre les fraudes

RÉALISER SES TRAVAUX EN TOUTE TRANQUILLITÉ

L'Agence Nationale de l'Habitat (Anah) lance une campagne de sensibilisation contre les fraudes, dans le cadre de France Rénov'.

Un secteur particulièrement touché par l'usurpation d'identité des ménages, la surfacturation ou encore des défauts dans la réalisation des travaux.

L'Agence alerte aussi sur le démarchage abusif, qu'il se fasse par téléphone (interdit par la loi), par Internet ou à domicile. Aucune entreprise ne peut se revendiquer de l'Anah ou d'un autre organisme public.

Les seuls interlocuteurs officiels sont le réseau France Rénov', les maisons France Services, les centres communaux d'action sociale (CCAS) des communes ou encore, un médiateur de la consommation.



DIVERS

Le foyer du Rotary – Goûter récréatif



C'est une action du Rotary Club de Gérardmer très ancienne. En effet, depuis plus de cinquante ans cette association de bénévoles invite et réunit un samedi sur deux du début octobre à fin juin les séniors pour leur offrir gratuitement un goûter récréatif. Les participants viennent de Gérardmer mais également de Xonrupt-Longemer. Pour les personnes éloignées du Vinot les deux rotariens de service effectuent le transport aller et retour.

Ce rassemblement bi mensuel a lieu dans la salle du Vinot place des Déportés à Gérardmer, local mis gracieusement à disposition par la ville de Gérardmer.

La reprise des actions du Foyer du Rotary a eu lieu le 8 octobre par la sortie traditionnelle en bus à Sigolsheim en Alsace, ce qui a permis aux participants de s'approvisionner en pommes pour l'hiver. Le goûter a été servi à l'Auberge « Au bon Coin » de Wintzenheim.

Le 17 décembre, les participants se sont réunis autour d'un après-midi arbre de Noël.

Les prochains Foyers sont programmés :
7/1 La Galette des Rois , le 21/1 - 4/2- 18/2 - 4/3 - 18/3 etc.

Pour tout renseignement ou inscription, prendre contact auprès de la mairie. Tél : 03 29 63 07 24

Vous pouvez également vous rendre directement à la salle du Vinot. Le club vous y accueillera avec plaisir.



La Communauté de Communes
Gérardmer Hautes Vosges
vous propose

**un rendez-vous
avec un
architecte-
conseil**

si vous habitez

CHAMPDRAY
GÉRARDMER
GRANGES-AUMONTZEY
LE THOLY
LE VALTIN
LIÉZEY
REHAUPAL
XONRUPT-LONGEMER

pour vos projets de

rénovation
construction
aménagement
transformation
agrandissement
...

visites **gratuites** et **à domicile**
avec un architecte-conseil
du CAUE et un agent de la
Communauté de Communes

contact@ccghv.fr
03 29 27 29 04
44 rue Charles de Gaulle
88400 GÉRARDMER
N'hésitez pas !

Gérardmer Hautes Vosges
CAUE
permanences-conseil 2022

Le chemin sauvage

Le chemin sauvage est un itinéraire de 4300 km créé par une association, comportant essentiellement des chemins de ruralité traversant des petites communes de France.

www.lecheminsauvage.com



et le réseau national
des itinéraires GR®
et GRP®



Se débrouiller avec le numérique



Dans le cadre de son action d'inclusion numérique, la Croix-Rouge organise chaque mercredi de 13h30 à 15h une initiation à l'informatique à son antenne locale, 69 boulevard de Saint Dié à Gérardmer.

Une opportunité à ne pas louper, ouverte à tous et un apprentissage gratuit qui se déroule dans une ambiance bienveillante et sympathique sous la houlette du conseiller numérique France service Matthieu Vuillaume.

Les permanences du numérique

Chaque mercredi
13h30 à 15h

Antenne Croix-Rouge Gérardmer
69 boulevard de Saint-Dié
Tél : 06 77 94 66 10

Gratuit, pour tous



croix-rouge française

AGENDA DES MANIFESTATIONS

SEPTEMBRE 22 à MAI 23 "UN MONDE RÊVÉ..."

Manifestations culturelles proposées par le Conseil Départemental. Spectacles, projections, ateliers dans plus de 60 bibliothèques-médiathèques vosgiennes.
programme : <https://mudaac.vosges.fr/Portals/11/xNews/uploads/2022/7/21/rev.pdf>

07 et 08 JANVIER 2023 ENSEMBLE VOCAL NOCTUEL

A l'église de Xonrupt

28 JANVIER 2023 TOUT XONRUPT JOUE AU PING PONG

A la salle polyvalente
Inscriptions dès le matin à partir de 9h sur place et jusqu'à 13h30.
Prix de l'inscription 3 € pour les jeunes jusqu'à 16 ans inclus et 5 € au-delà de cet âge.
Buvette et restauration sur place.
Renseignements par téléphone au 06 73 81 84 80.

04 et 05 FÉVRIER 2023 TRACE VOSGIENNE DE SKI DE FOND - 44ÈME ÉDITION

Les Hautes Vannes à Gérardmer

02 AVRIL 2023 REPAS DES AINES

Organisé par la municipalité à la salle polyvalente



Prochaine parution en AVRIL 2023
Remise des articles pour le 15 février 2023.
N'hésitez pas à nous transmettre vos articles
ou messages à l'adresse mail suivante :
infocom.mairie@xonrupt.fr

INFORMATIONS

LISTE DES MEMBRES DU BUREAU MAIRIE DE XONRUPT - LONGEMER

- Patrick VIRY – 1^{er} adjoint
chargé des Travaux Bâtiment et Logement
- Jocelyne MELIN – 2^e adjointe
chargée de l'Information, la Communication
et l'Animation
- Laurent MONGAILLARD – 3^e adjoint
chargé de l'urbanisme, des affaires scolaires,
Périscolaires et Conseil des Jeunes
- Chantal BASTIEN – 4^e adjointe
chargée du Tourisme et Camping
- Noël QUINANZONI – 5^e adjoint
chargé des Associations, du Sport et Culture,
Gestion des salles, de l'Environnement,
des Forêts et cadre de vie

PERMANENCES DU MAIRE ET DES ADJOINTS

- Maire : Monsieur le maire reçoit
UNIQUEMENT sur rendez-vous
- Adjoint : Les adjoints reçoivent
UNIQUEMENT sur rendez-vous.

DIRECTRICE DE LA PUBLICATION

- Jocelyne MELIN

MEMBRES DE LA COMMISSION INFORMATION COMMUNICATION

- Jocelyne MELIN
- Élixa THIEBAUT
- Danièle CUNY
- Chantal BASTIEN
- Nadège PRYZBYLAK-PAGEE
- Jean-Baptiste POIZAT
- Sébastien GERMAIN
- Cathy GRANDEMANGE
- Nicole VIRY

ONT COLLABORÉ À CE NUMÉRO

- Delphine DORFEANS
- Nathalie THOMAS-DORIDANT
- Patrick VIRY
- Noël QUINANZONI
- L'amicale de l'école des 2 lacs
- Pierre-Marie DAVID
Association NIV'O.S.E.
- Jean-Paul THOMAS
Association Tennis de table

CRÉDIT PHOTOS

- Mairie de Xonrupt
- Associations

Photo couverture :
Retournemer